



Communiqué de presse
Diocèse de Blois

1^{er} décembre 2023

Contact presse :

Catherine Meyer
06 76 08 40 00
communication@
catholique-blois.net

Domaine de l'abbaye Saint-Georges – point d'étape

Vendredi 1^{er} décembre 2023

Depuis plus de 20 ans, l'Église catholique en Loir-et-Cher et les évêques qui se sont succédés à la tête du diocèse de Blois, Mgr de Germiny et Mgr Batut, ont porté les différents projets concernant l'abbaye Saint-Georges. L'Association du domaine de l'abbaye Saint-Georges gère le domaine et ses salariés, actuellement Monsieur Anginot en est le président, et le diocèse avait pour rôle de lui apporter un appui financier.

Depuis 2020, un projet de l'abbaye Saint-Georges comme centre spirituel dans le diocèse de Blois a été mis en place. Depuis 2021, l'Association du domaine de l'abbaye saint-Georges a confié la gestion à Monsieur et Madame Valo – Madame Anne Valo étant salariée de l'association, avec lettre de mission donnée par Mgr Batut. Pour pouvoir démarrer le projet, Mgr Batut avait accordé un soutien financier important sur les fonds diocésains pour 3 ans.

Compte tenu de ses grandes difficultés financières, le diocèse de Blois ne peut continuer son apport financier à ce projet, ni sur sa trésorerie, ni en vendant une partie du domaine. Ce soutien prend donc fin le 31 décembre 2023.

L'Association du domaine de l'abbaye Saint Georges devra donc trouver un moyen pour affronter cette situation nouvelle et difficile de la façon la plus pertinente.

La reconstruction des bâtiments, à la suite de l'incendie de fin décembre 2022, est prise en charge par les assurances, et le diocèse suivra avec attention l'avancée du chantier de reconstruction.

Quant au devenir du domaine, ce sera une des décisions qui sera prise par le prochain évêque.